

## Yalla<sup>1</sup> !

Une femme extraordinaire vient de nous quitter à la veille de ses cent ans. Elle a consacré sa vie aux plus démunis. A un âge où l'on pense généralement à la retraite, elle est allée vivre parmi les plus pauvres dans un bidonville<sup>2</sup> du Caire, en Égypte, pour les aider. Pourtant, au-delà de ses colères bien légitimes<sup>3</sup>, elle avait constamment le sourire, une bonne humeur communicative, et surtout cette foi inébranlable<sup>4</sup> qui déplace les montagnes. Elle disait souvent : « Celui qui s'acharne aboutit ! »

Elle, c'était, c'est et ce sera<sup>5</sup> toujours sœur Emmanuelle.



Sœur Emmanuelle, de son vrai nom Madeleine Cinquin, née le 16 novembre 1908 à Bruxelles (Belgique) et décédée le 20 octobre 2008 à Callian, dans le Var (France), était une religieuse catholique qui a consacré sa vie aux plus démunis. Après avoir enseigné dans divers pays du Proche-Orient durant plus de 40 ans, elle s'est installée aux côtés des chiffonniers d'Ezbet-Al-Nakhl, un des bidonvilles les plus pauvres du Caire en Égypte où elle a lancé de nombreux projets de santé, d'éducation et de protection sociale visant à améliorer les conditions de vie de cette population misérable. Elle était Grand officier de la Légion d'honneur.

---

<sup>1</sup> **Yalla !** : mot d'origine arabe qui peut être traduit par « Allons-y ! »

<sup>2</sup> **bidonville**, nom masculin : ce mot est apparu en 1953 pour parler des agglomérations de fortune au Maroc. Le mot *bidon* évoquant les matériaux de fortune, associé à *ville* signifie, selon le *Robert historique de la langue française* un « groupement misérable et insalubre d'habitations de fortune, souvent à la périphérie ou dans certains quartiers des grandes villes. »



*Ci-dessus, voici un bidonville comme il en existe beaucoup dans le monde.*

*Ci-contre, un enfant d'une dizaine d'années travaillant sans relâche au ramassage et au tri des déchets dans les pires conditions !*



---

<sup>3</sup> **légitime**, adjectif qualificatif : qui est dicté, justifié, explicable par le bon droit, le bon sens, la raison. *Par exemple, sœur Emmanuelle n'a pas hésité, quitte à s'opposer aux dogmes du Vatican, à faire entendre sa voix en faveur de la pilule anticonceptionnelle, constatant dans quel désarroi se trouvaient des jeunes filles attendant un enfant chaque année, et le perdant très souvent. Voici un combat que l'on peut qualifier de « légitime. »*

Emprunté au latin *legitimus* « établi par la loi » « conforme aux règles, régulier », attesté en latin médiéval comme substantif féminin au sens d'« épouse » (XIe siècle) et comme substantif masculin au sens d'« héritier légitime » (XIIIe siècle) ; dérivé de *lex, legis* « loi ».

<sup>4</sup> **inébranlable**, adjectif qualificatif : qui ne se laisse pas abattre ni décourager.

<sup>5</sup> **c'était, c'est et ce sera** : ce n'est pas tant le verbe *être* qui peut poser problème que le pronom démonstratif neutre **c'** - **ce** trop souvent confondu avec le pronom personnel **se**.

